

## LE 10 JUIN EN BELGIQUE.

En ce jour un réveil éclatant vient de se faire parmi les catholiques belges. Depuis plusieurs années, ce malheureux pays était asservi, opprimé par la Franc-Maçonnerie qui tenait sous sa dépendance tous les fonctionnaires depuis le plus humble jusqu'aux plus élevés, les ministres qui possédait dans le parlement une forte majorité. Par son influence, les lois les plus détestables avaient été votées, entr'autres la loi obligeant les séminaristes au service militaire et la loi scélérate, loi scélérate par excellence, car elle avait pour but de pervertir l'âme de l'enfant dès son entrée dans la vie, préparant ainsi une génération d'athées.

Mais les Belges se sont réveillés, ils ont secoué le joug de la Franc-Maçonnerie et, dans les élections législatives du 10 juin, ils ont donné aux catholiques une majorité de 32 voix.

Ce résultat est un grand événement pour la Belgique et un salutaire exemple donné aux nations où la Franc-Maçonnerie domine. Pour la Belgique, c'est un ministère catholique immédiatement appelé à gouverner, c'est la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, c'est la loi scélérate rapportée, c'est enfin la réparation des ruines morales et matérielles causées par la guerre faite à la religion.

Quant aux nations qui souffrent du mal dont souffrait la Belgique, et plus particulièrement la France, sa voisine, elles trouveront dans cette éclatante victoire des catholiques belges un exemple et un enseignement. L'exemple, c'est que les hommes de bien, les croyants, ne doivent jamais désespérer et, comptant sur les bénédictions de Dieu, doivent combattre avec ténacité pour faire triompher leurs justes revendications; l'enseignement, c'est que, pour vaincre des adversaires aussi unis et aussi redoutables que les Francs-Maçons, le meilleur moyen est encore d'affirmer hautement sa foi et de porter bien haut le drapeau de la religion.

Voici en quels termes la *Semaine Religieuse* de Cambrai apprécie cet important événement :

“ Mais c'est à la Belgique qu'appartient la plus belle et la plus glorieuse victoire. Déjà le 25 mai, aux élections pour les conseils provinciaux, les catholiques avaient enlevé aux libéraux 22 sièges à Anvers, 9 dans le Brabant, 9 dans la province de Namur et plusieurs dans le Hainaut : ce qui leur donnait la majorité dans huit provinces sur neuf. Le 10 juin avaient lieu les élections pour le renouvellement de la moitié des membres de la Chambre des représentants. Des 54 libéraux qui voulaient conserver leurs sièges ou enlever ceux des catholiques sortants, 52 ont été blackboulés, 2 seulement ont pu passer. A Bruxelles même la liste catholique a eu plus de 1,200 voix de majorité.

“ Il y avait à la Chambre 79 députés libéraux et 59 cléricaux, c'est-à-dire défenseurs des droits de l'Eglise; dans cette même